

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

CANAL DES ETANGS

Départements de GIRONDE (33) / Commune de LEGE-CAP-FERRET (33950)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Pont de Bredouille	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Quartier « Bredouille » mentionné sur le Scan Littoral. Numérisation de la limite à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval du pont reliant Bredouille au centre de Lège-cap-Ferret.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

